

NOË

Le magazine de One Voice

#100 AVRIL 2021



pour une éthique animale et planétaire

www.one-voice.fr

CIRQUES :

sauvetage puissance 10

DAUPHINS :

vers la fin des delphinariums

MILITANTISME :

dans la rue pour les animaux

Dossier

LA FRANCE AU CŒUR DE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE



SUIVEZ ONE VOICE SUR
VIMEO, INSTAGRAM, FACEBOOK ET TWITTER

À LA UNE

Chaque année, des milliers de singes transitent par la France avant de rejoindre des laboratoires du monde entier. Nés dans les élevages de l'Île Maurice ou d'Asie du Sud-Est, certains sont à peine sevrés. Ce terrible commerce doit cesser !



DANS CE NUMÉRO

QUI-VIVE p.1

DOSSIER

Expérimentation animale :

la France au cœur du commerce international p.2

Des crèmes solaires testées sur des animaux p.4

EN CAMPAGNE

Élevages de chiens : victoire contre un décret p.5

Dix vies sauvées ! p.6

Un combat de longue haleine pour Dumba p.8

Jungle Park : d'un enfer à l'autre pour Mina

et Kamala p.9

Fin programmée des delphinariums français p.10

AGIR ENSEMBLE

Ils parlent de nous p.11

Des antennes et des actions partout en France p.12

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 35 67 30. **Département administratif et missions :** 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex - Tél. : 02 97 13 11 10 - Fax : 02 97 13 11 17 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr
Noé n°100 avril 2021. Directrice de publication : Muriel Arnal.
Rédactrice en chef : Amerina Gublin. **Rédactrices :** Marie-Sophie Bazin, Amerina Gublin, Julia Mothé. **Révision :** Méryl Pinque. **Graphisme et mise en page :** Marie Fournier. **Imprimeur :** Laplante (33). Imprimé avec encres végétales sur papier certifié PEFC 100 %. **Dépôt légal :** 1^{er} trimestre 2021. **Numéro d'ISSN :** 1767-882 x.

Abonnements : une année (3 numéros) : 12 euros. Merci d'adresser vos demandes, coordonnées et règlements à l'ordre de One Voice, à l'adresse ci-dessous : One Voice - 7 place de la République - CS 20263 - 56007 Vannes Cedex

Credits photos : Couverture : Richard Whitcombe/Shutterstock. Édito : Chantal Teano et Pascal Vaucher de la Croix. Page 1 : One Voice, One Voice, Jesus Cobaleda/Shutterstock, Didier Pazery/One Voice. Page 2 : Leonard-S/Shutterstock. Page 3 : Cruelty Free International/SOKO-Tierschutz, Sam-DCruz/Shutterstock. Page 4 : Jeremiah-Lee/Shutterstock, unoL/Shutterstock. Page 5 : One Voice. Page 6 : Nikola-Krtolica/One Voice. Page 7 : Didier Pazery/One Voice. Page 8 : One Voice. Page 9 : One Voice. Page 10 : One Voice, Whalesanctuary. Page 11 : DR. Pages 12 et 13 : One Voice. Page 14 : Paul Hartley/istock.



ÉDITO



NOUS N'OUBLIONS PERSONNE !

Chères amies, chers amis,

En début d'année, une proposition de loi pour renforcer la lutte contre la maltraitance animale a été étudiée au Parlement. Quelle joie de voir notre cause enfin évoquée dans l'hémicycle... Tant d'espoirs étaient en jeu !

Les débats ont permis des victoires pour les animaux à fourrure, les dauphins et les orques. Même imparfaites, une série de mesures allant dans le bon sens ont été adoptées.

Pour autant, nous demeurons extrêmement inquiets quant à l'avenir des animaux des cirques, des chats sans abri et de nos compagnons dont le commerce sur Internet restera autorisé.

La partie est loin d'être gagnée aussi concernant la chasse, la corrida et l'élevage. Ces trois problématiques n'ont même pas été abordées. Nombre de politiques et d'associations l'ont déploré, à raison.

Mais il y a aussi de grands oubliés, des victimes dont personne ne s'est préoccupé : les animaux des laboratoires.

Personne d'autre que nous ne les a évoqués. Comme si ces suppliciés n'avaient pas voix au chapitre et ne trouvaient aucun soutien, même parmi les défenseurs des animaux. Pourtant, rien qu'en France, ils sont des millions de chiens, de chats, de primates, de lapins, de souris, de chevaux à être élevés dans des conditions terribles, transportés en soute pour ensuite être torturés au nom d'une science obsolète. One Voice refuse de laisser le sort de ces martyrs passé sous silence !

Bien sûr, on n'entend pas leurs cris de douleur. Bien sûr, on ne voit pas leur terrible agonie sur le carrelage froid. Jusqu'à quand tolérera-t-on que des centaines de milliers d'animaux soient soumis en France à des expériences à douleur sévère ? « Douleur sévère »... Dans un laboratoire, l'imagination manque pour se la représenter, comme la peur qui étreint les animaux à chaque seconde entre deux expériences.

Leur souffrance indicible nous éprouve, terriblement, et nous révolte. Nous savons que, comme à nous, leur détresse vous insupporte. Mais je sais votre détermination à les défendre. Plus que jamais nous nous battons pour eux, nous ne les oublions pas... Ils peuvent compter sur notre engagement total et indéfectible !

Avec mes amitiés de combat,

Muriel Arnal
Présidente-fondatrice



PLAINTÉ CONTRE DES CHASSEURS DE LA SOMME

Nous avons porté plainte pour infraction aux règles sanitaires et pour « placement dans des conditions susceptibles d'occasionner des souffrances » contre des chasseurs à la hutte de la Somme. Nos enquêteurs les ont filmés transportant des canards vivants pour les utiliser comme appâts malgré l'interdiction due au risque de propagation de la grippe aviaire !

NOTRE COMBAT POUR JUMBO CONTINUE

Nous avons déposé une nouvelle plainte pour Jumbo, la troisième en un an, au parquet de Valence contre le cirque Muller.

Les nouvelles images prises par nos enquêteurs qui le surveillent étroitement, tout comme leurs conclusions, sont accablantes. Il est temps que les autorités ouvrent les yeux et le placent en sécurité !



12

LE CHIFFRE Douze mois de prison ferme pour un braconnier ! Nous avons obtenu que le meurtrier de plusieurs centaines de passereaux et d'autres oiseaux protégés soit condamné à neuf mois de prison ferme, augmenté des trois mois de sursis de sa première condamnation en 2014. Il collait et piégeait ses victimes. Sa sanction est une première. Il a fait appel mais nous serons là !

CHATIPI Avec le printemps, Chatipi fleurit partout en France !

Pas moins de 25 Chatipis ont déjà vu le jour ou sont actuellement prévus en France pour l'année 2021. Un projet d'envergure qui va permettre de mettre à l'abri plusieurs centaines de chats et de sensibiliser les habitants des communes concernées au sort de nos compagnons félins pour mieux les comprendre et mieux les protéger !



BLOGOSPHERE

Nos actions, vos réactions... À lire sur le blog de One-voice.fr

CHIENS ET CHATS

Un animal ne s'achète pas et ne se vend pas, nous n'achetons pas non plus des humains, des enfants : qu'il en soit de même pour tous nos frères animaux. **Trochu**

OISEAUX

Les oiseaux enchantent nos vies, protégeons-les de toutes nos forces.

Natacha

FAN

Un grand respect pour One Voice ! Continuez sur cette voie, je suis fan de vous ! **Franck**

LOUPS

Merci de lutter pour leur survie, ils sont importants pour nous. Je me range à vos côtés de tout mon cœur ! **Anannka**

CORRIDA

Comment peut-on qualifier de " culture " cette abominable torture d'êtres vivants érigée en spectacle ? Incompréhensible que des " humains " puissent applaudir à la souffrance atroce infligée à ces taureaux qui subissent déjà des violences avant d'entrer dans l'arène et essaient de se défendre contre les douleurs qu'ils subissent. Je suis écoeurée par toutes ces violences encore " légales " dans notre beau pays. **Gisèle**

EXPÉRIMENTATION ANIMALE : **LA FRANCE AU CŒUR DU COMMERCE INTERNATIONAL**



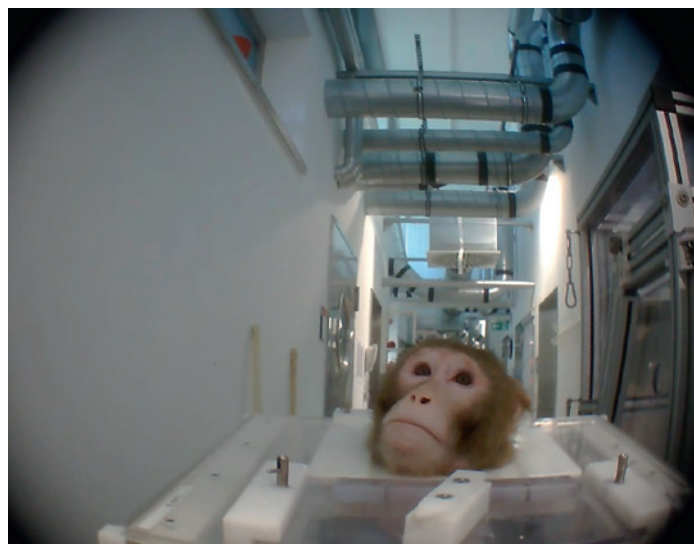
Les jeunes macaques sont si petits encore quand ils sont arrachés à leur mère. Leur destination ? La plate-forme Silabe, un organisme lié à l'Université de Strasbourg. Là, les petits sont vendus et expédiés vers les paillasses des laboratoires d'Allemagne, du Royaume-Uni ou d'Italie. Le scalpel, les trépanations et quel autre enfer les y attendent ? One Voice dénonce la place de la France dans ce commerce ignoble. Nous demandons la transparence et le remplacement de l'expérimentation animale par des méthodes substitutives. Ensemble, agissons !

SOPHIE DUSSAUSSOIS

Les macaques à longue queue aiment se regrouper dans le nid des hautes branches, savent manier les outils et peuvent même apprendre à se reconnaître dans un miroir. Dans la nature, ils affectionnent les forêts humides d'Asie et les mangroves, comme celles de l'île Maurice où ils ont été introduits. Pourtant, nombre d'entre eux vont connaître un tout autre destin. Arrachés à leur clan, à leur famille, à leur milieu, ils sont capturés sans pitié, dès leur plus jeune âge. Loin des rivières et des grands arbres de leur forêt d'origine, leur vie va désormais se dérouler entre les barreaux des cages et, pour les petits, sur les paillasses des laboratoires. Un véritable scénario de film d'horreur...

Parqués dans des entrepôts-usines

Le cauchemar commence dans des entrepôts-usines de l'île Maurice ou d'Asie du Sud-Est. Détenus dans des conditions indignes, filmées en 2009 par nos enquêteurs, les petits singes souffrent et éprouvent des angoisses indicibles. Ils sont si jeunes et ne pèsent même pas deux kilos, quand ils sont « emballés » par lots dans des caisses. Séparés violemment de leur mère, les bébés sont regroupés dans des volières, puis chargés, tels de vulgaires marchandises, dans les soutes des compagnies aériennes comme Air France et expédiés en fret sur des vols longue distance vers l'Hexagone. Le traumatisme est indescriptible. Et pourtant ! Chaque année, ces entreprises d'élevage exportent ainsi des milliers d'animaux. Leur destination ? La plate-forme Silabe.



Silabe, au cœur de ce commerce innommable

Lieu d'élevage et d'expérimentation sur les primates, Silabe est aussi une véritable zone de transit international. Nous avons eu accès à des informations implacables : chaque année, les singes venus de Maurice ou d'Asie y sont débarqués, triés, puis vendus au gré des besoins à des laboratoires, notamment d'Allemagne, du Royaume-Uni ou d'Italie. Le scalp est au

COMME DES ENFANTS HUMAINS

Dans la nature, le sevrage alimentaire des bébés macaques intervient vers l'âge de dix mois, voire un an. À cet âge, ils possèdent d'ailleurs un vaste répertoire de vocalises qui ressemblent beaucoup aux cris d'un petit humain. Pourtant, en captivité les petits n'ont pas plus de quelques mois quand ils sont séparés de leur mère pour être expédiés vers la France. Non seulement, ils ne sont pas toujours sevrés, mais ils n'auront pas droit au long apprentissage de la vie, délivré par la mère. Postures corporelles, expressions du visage... La mère macaque accentue tous ces gestes pour les apprendre à son petit. La société des macaques a ainsi des fonctionnements proches des sociétés humaines. La communication vocale et gestuelle est fondamentale pour eux.



NOTRE PÉTITION EST EN LIGNE

Après l'entrée en vigueur de la loi du 10 novembre 2022, les laboratoires seront privés de la possibilité d'utiliser des singes capturés dans la nature. Ils vont donc rapidement être confrontés à des problèmes de consanguinité. Quels contrôles sont prévus ? Que vont devenir tous les bébés de première génération encore envoyés dans les labos ? Si les laboratoires européens ne peuvent plus les utiliser, quel sort les attend ? Seront-ils réduits au rôle de reproducteurs ? Seront-ils tués ? La réglementation impose déjà de réduire le nombre d'animaux expérimentés, mais la France ne la respecte pas. Nous avons écrit à Frédérique Vidal, ministre de la Recherche, pour l'alerter sur ces questions.

Avec notre partenaire Action for Primates (Royaume-Uni), nous avons besoin de votre soutien ! Ecrivons ensemble aux Ambassades de Maurice et du Vietnam pour que cesse l'importation de singes vers la France pour subir des expériences sans fin. Et signez notre pétition pour une transparence totale sur les animaux expérimentés, le financement de méthodes substitutives et l'emploi systématique et unique de celles-ci quand elles existent !

www.experimentation-animale.com

bout du chemin, quand ce ne sont pas les produits irritants, les trépanations ou les gavages de médicaments. Leur agonie est sans fin et les macaques n'auront même pas droit à une retraite paisible. Après de longues années d'expériences au cours desquelles leurs yeux ou leurs tissus peuvent être prélevés, ils seront abattus ou euthanasiés.

Nous demandons la transparence !

Silabe a longtemps été gérée par une association privée – association qui au passage a bénéficié de fonds ministériels. Aujourd'hui, cette plate-forme est un établissement secondaire de l'Université de Strasbourg, à caractère scientifique, culturel et professionnel.

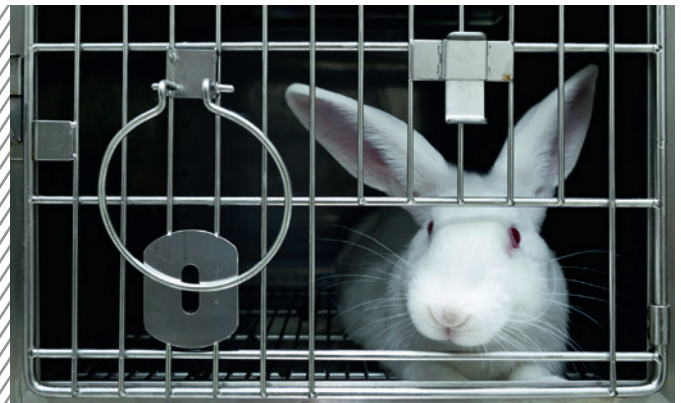


Pourquoi la France et la plate-forme Silabe sont-elles l'étape du transit des singes ?

Mais nous l'affirmons : derrière ce titre pompeux, se cache une réalité insupportable. Heureusement, la loi européenne évolue. À partir du 10 novembre 2022, les primates utilisés à des fins scientifiques devront provenir exclusivement d'élevages ou de colonies entretenues, sans apport d'effectifs extérieurs. L'an prochain, les singes expérimentés devront être de deuxième génération (après capture), c'est-à-dire nés d'une mère de quatre ans minimum, elle-même née en captivité d'une mère âgée de plus de quatre ans.

Or, depuis trois ans, les primates de Silabe sont nombreux à être de première génération, donc nés d'une mère ayant été capturée dans la nature.

Dans le commerce des singes expérimentés, le manque de transparence est criant. Nous posons la question : pourquoi la France et la plate-forme Silabe sont-elles l'étape du transit des singes ? ●



DES CRÈMES SOLAIRES TESTÉES SUR DES ANIMAUX : ONE VOICE PORTE PLAINTE

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) entend obliger Symrise, une entreprise allemande, à effectuer des tests sur les animaux vertébrés. Il y a peu, pour mesurer le potentiel d'irritation cutanée d'une substance dans un rouge à lèvres ou un fard à paupières, les testeurs n'hésitaient pas à l'appliquer sur la peau rasée des lapins ou à les verser directement dans leurs yeux. Des souris et des cobayes étaient utilisés pour déterminer des pathologies possibles lors de séances de gavage forcé, d'exposition cutanée ou d'inhalation de produits chimiques. Ces pratiques d'un autre âge nous semblaient révolues.

Entrée en vigueur le 1^{er} juin 2007, REACH* est une directive de l'Union européenne qui impose aux industriels de tester la toxicité des produits chimiques commercialisés afin de maintenir un haut niveau de protection de la santé humaine et de l'environnement. Mais elle promeut également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers des substances. L'objectif de REACH est bien de réduire le nombre d'essais sur les animaux. Ce règlement a été renforcé récemment par une décision de la Cour de justice de l'Union européenne.

Symrise a respecté le règlement REACH et a réalisé des études alternatives pour prouver l'innocuité des substances utilisées dans la fabrication de ses crèmes solaires. Pourtant, l'ECHA les a refusées et exige des tests sur les animaux, au mépris d'un principe essentiel : l'interdiction des expérimentations animales, sauf s'il n'y a pas d'autre solution.

Face à cette cruauté sans fard, nous avons déposé un double recours contre l'ECHA.

*REACH : acronyme de « Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals », soit « enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques ».

ÉLEVAGES DE CHIENS : VICTOIRE CONTRE UN DÉCRET

////////////////

Fin 2018, le ministère de la Transition écologique et solidaire a modifié la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement en assouplissant notamment les formalités auxquelles devaient se soumettre les élevages de chiens. Nous n'avons pas laissé faire ! **MARIE-SOPHIE BAZIN**



Le 30 décembre 2020, nous avons obtenu gain de cause devant le Conseil d'État à la suite de notre requête contre différentes dispositions d'un décret adopté le 22 octobre 2018 par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Faisant fi du bien-être animal et de la protection de l'environnement, le texte allégeait les formalités de certaines installations classées (ICPE).

La porte ouverte aux dérives

Les élevages canins, notamment, déjà impliqués dans de multiples scandales, pouvaient désormais s'implanter ou s'agrandir grâce à des procédures sim-

plifiées. Seuls les établissements de plus de 250 chiens nécessitaient encore une autorisation, alors que celle-ci était auparavant obligatoire au-delà de 50 chiens.

Hors de question de laisser passer de telles largesses ouvrant un peu plus grand la porte aux dérives et trafics de tout poil ! Les affaires d'exploitants maltraitants, comme celles de Mesdames Guerra et Auchier que nous avons traînées devant les tribunaux, nous ont échaudés... Nous menons une bataille

acharnée pour que la réglementation encadrant les élevages d'animaux domestiques soit renforcée et non pas... assouplie !

Annulation des dispositions

One Voice a donc saisi le Conseil d'État pour faire annuler ces nouvelles dispositions sur les chenils, ainsi que celles concernant les installations fixes et permanentes de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques et celles de dépôt ou de transit de sous-produits animaux... Des structures particulièrement polluantes mais qui, grâce au décret, pouvaient porter davantage atteinte à la nature et à la santé publique.

Engager une telle procédure devant le juge administratif suprême et faire valoir nos arguments lors de l'audience a représenté un travail titanesque. Mais ces efforts en valaient la peine ! La haute juridiction nous a donné raison au nom du principe de « non-régression » inscrit dans la loi sur la biodiversité et selon lequel « la protection de l'environnement, assurée par les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement, ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante, compte tenu des connaissances scientifiques

et techniques du moment ». Ce succès remporté de haute lutte nous emplit de joie. Il prouve, une fois encore, que la mobilisation et la

Ce succès prouve que la mobilisation et la persévérance permettent de remporter des combats.

persévérance permettent de remporter des combats, même lorsque le bras de fer se joue avec le gouvernement ! ●

DIX VIES SAUVÉES !

////////////////

L'année 2020 s'est achevée en beauté avec la libération de dix tigres ! C'était le 16 décembre dernier : l'une de nos plus grandes victoires après deux années de lutte acharnée, et la plus importante saisie de tigres en Europe depuis dix ans par le nombre d'animaux concernés. **MARIE-SOPHIE BAZIN**



Ashley et ses compagnons ont foulé l'herbe pour la première fois...

P our remporter ce combat, il a fallu beaucoup d'endurance et de travail en coulisses. Nous avons découvert les dix fauves en détresse dès 2019. Mais nous avons dû poursuivre très loin l'investigation pour étayer notre plainte.

Parqués les uns sur les autres

Détenus ensemble dans une remorque de poids lourd faisant office de « camion-cage », ces félins de nature solitaire n'avaient connu que la captivité depuis leur naissance et étaient

condamnés à survivre... dans moins de deux mètres carrés chacun ! Tous arrachés à leur mère dès le plus jeune âge, ils végétaient ainsi, à l'abri des regards, au fond d'un parking de Picardie. Soumis aux ukases de Mario Masson, leur « propriétaire », ils ne sortaient qu'en de très rares occasions. Tantôt exposés dans des foires, des spectacles de cirque, un parc d'attractions, tantôt forcés de prendre la pause devant des photographes de magazines et des vidéastes en quête de pseudo-sensations « fortes ».

Une enquête au long cours

Pendant plus d'un an, nos enquêteurs ont pris d'énormes risques pour surveiller et filmer leur quotidien. Non seulement les animaux souffraient d'un cruel manque d'espace et d'activité, mais ils subissaient en plus, de plein fouet, tous les assauts climatiques. Battue par les vents et les pluies glaciales l'hiver, leur prison de tôle se transformait en véritable four lors des canicules estivales. Armés de nos images, nous avons pu saisir la justice en janvier 2020 et établir les preuves évidentes de leur maltrai-

tance. Mais ce n'est que onze mois plus tard que nous avons enfin obtenu leur saisie par les autorités.

Saisie périlleuse

Le jour de la libération, nos cœurs battaient la chamade. Journalistes et forces de l'ordre étaient au rendez-vous pour ce sauvetage exceptionnel. Nous avions tout organisé pour que l'opération se déroule dans de parfaites conditions. Cependant, malgré l'immense joie qui nous étreignait, nous redoutions la réaction des circassiens qui, d'expérience, peuvent se montrer très violents, même lorsqu'ils sont en infraction. Les événements ont confirmé nos craintes. Des amis de Mario Masson n'ont pas hésité à tenter de faire barrage au convoi, allant jusqu'à menacer de mort les transporteurs ! Heureusement, ces derniers ont su garder un calme olympien et nos dix protégés sont parvenus à quitter les lieux, à bord de deux camions, sous l'escorte des gendarmes.

Fouler l'herbe

Au terme d'une nuit de route en direction de Saint-Martin-la-Plaine, Douglas, Tim, Léo, Tara, Yma, Oona, Dian, Ashley, Lily et Rani ont reçu un merveilleux accueil au sein du refuge de Tonga Terre d'Accueil, notre partenaire. Même le lion Jon, au loin, a salué leur arrivée à grand renfort de rugissements ! Quelle émotion ce fut d'ouvrir la porte de la délivrance aux anciens esclaves... Pour la première fois, espace et tranquillité s'offraient à eux. De la terre et de l'herbe les attendaient pour s'y ébattre à leur guise !

Premiers bilans de santé

Mais avant tout, un point santé s'imposait. Les premiers bilans vétérinaires se sont révélés plutôt rassurants dans l'ensemble. Lily a cependant les dents très abîmées et Rani, particulièrement maigre et fragile, est visiblement malade. D'autres examens plus approfondis seront effectués prochainement,

notamment pour mettre sous implants les femelles afin d'éviter la reproduction. Neuf d'entre eux sont frères et sœurs et ont fait l'objet de sordides croisements. Pour l'heure, notre priorité reste que toutes et tous prennent leurs marques et se remettent de leurs frayeurs. Car si leur passé récent ne semble pas les avoir trop marqués physiquement, leur mental, lui, a pris de sérieux coups.

Un autre avenir possible

Leurs traumatismes sont profonds, mais ils sont désormais entre de bonnes mains. Avec de la patience, ils surmonteront leur stress et comprendront peu à peu que la vie peut se montrer douce. Déjà, ils commencent à pointer les museaux hors de leurs tanières individuelles pour jouer et se retrouver entre eux au soleil... Les longues années qu'il leur reste s'annoncent paisibles ! Mais en attendant qu'ils rejoignent les vastes enclos que nous leur réservons, nous devons continuer à nous battre en justice pour eux. Une investigation est en cours, puis viendra le procès, d'ici probablement deux ans. De nombreuses questions

restent encore en suspens. Y a-t-il eu trafic ? Que sont devenus les bébés des deux tigres que nos enquêteurs ont vu s'accoupler dans le camion ? Étaient-ce eux qui étaient exhibés dans le parc d'attractions voisin ?

L'avocat des cirques va tenter de récupérer les dix fauves, mais nous ferons tout pour l'en empêcher !

Ils n'ont que nous pour défendre leur droit à la dignité et à une semi-liberté. Leur lignée consanguine n'intéressera jamais des structures raisonnant en termes de conservation des espèces et de patrimoine génétique. Pourtant, chaque individu mérite le respect. Nous restons mobilisés pour leur offrir une retraite heureuse. Avec eux, avec vous, nous voulons croire en leur avenir. ●



◀ Les autorités étaient à nos côtés pour faire face à la hargne des circassiens.

▲ Contraints de vivre ensemble dans cet espace extrêmement réduit.



▲ Juste avant la saisie, dernière concertation entre Muriel Arnal et un agent de l'OFB.



◀ Chaque tigre a été déplacé avec d'innombrables précautions.

UN COMBAT DE LONGUE HALEINE POUR DUMBA

Depuis plusieurs années, nous suivons Dumba et alertons les autorités sur son état inquiétant. Notre combat pour elle est long et difficile : ses dresseurs fuient, naviguant entre la France et l'Espagne où nous collaborons avec FAADA.

Depuis 2018, nous nous battons pour Dumba. Les premières expertises menées révélaient que Dumba était en sous-poids. Les vétérinaires s'inquiétaient des positions qu'on lui imposait, pouvant entraîner une maladie dégénérative des articulations, des hanches, des membres et des pieds. Détenu au Cirque de Paris, nous avons perdu sa trace en fin d'année.

Entre la France et l'Espagne

En 2019, notre partenaire espagnol, la Fondation FAADA, la retrouve et entame des poursuites judiciaires. Mais ses dresseurs fuient à nouveau avec elle,

fin septembre 2020. Le 1^{er} janvier 2021, grâce à un signalement, nos enquêteurs la découvrent enfermée seule dans une remorque, par grand froid, dans ce qui ressemble à une décharge à ciel ouvert. Sa tête est blessée, et son état général particulièrement inquiétant.

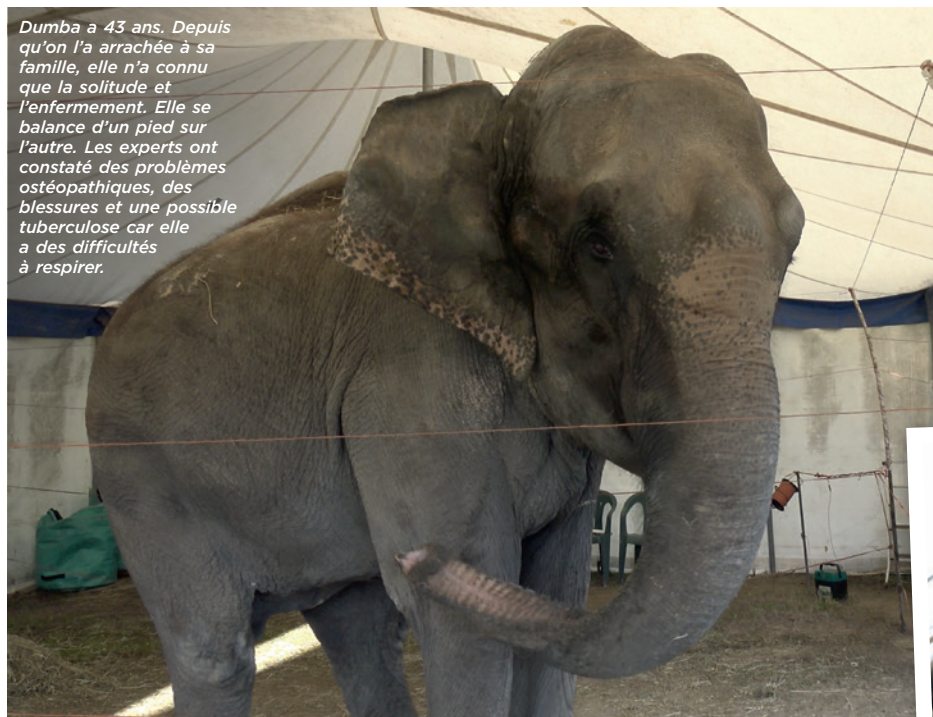
Plainte et expertise improbable

Nous avons porté plainte auprès du tribunal d'Alès, notamment pour mauvais traitements et défaut de soins et obtenu que le parquet fasse réaliser une expertise vétérinaire. Nous demandons depuis à y avoir accès car elle expliquerait que tout va bien, contrairement aux six

experts internationaux indépendants et spécialistes des éléphants que nous avons consultés ! Eux concluent à une profonde détresse mentale, mais aussi à une douleur intense, voire à « des symptômes typiques d'un éléphant de cirque maltraité ».

Face au silence du procureur, nous avons durci le ton et rappelé nos demandes : Dumba doit être saisie ou placée, et sa dresseuse doit perdre son certificat de capacité. Nous pourrions, dès le 5 avril, nous constituer partie civile ou déposer un recours devant le procureur général cette fois. Nous avons également adressé nos demandes au préfet, garant du bien-être des animaux sauvages captifs détenus sur son territoire.

Nous dénonçons, au-delà de l'éthique et faits à l'appui, des illégalités : de nombreuses entorses à la réglementation. Aussi les dresseurs de Dumba ont-ils pris peur et de nouveau fui avec elle... Mais nous avons déjà démontré la force de notre réseau international ! Nos enquêteurs sont sur sa piste. Avec la fin annoncée des cirques et la mobilisation du public, le vent tourne enfin. Avec vous, nous nous battons tant que nous ne saurons pas Dumba en sécurité ! ●



Dumba a 43 ans. Depuis qu'on l'a arrachée à sa famille, elle n'a connu que la solitude et l'enfermement. Elle se balance d'un pied sur l'autre. Les experts ont constaté des problèmes ostéopathiques, des blessures et une possible tuberculose car elle a des difficultés à respirer.



JUNGLE PARK : D'UN ENFER À L'AUTRE POUR MINA ET KAMALA

Nous aurions pu les croire en sécurité, mais il n'en est rien. Loin des voyages interminables, loin des routes, Mina et Kamala souffrent pourtant toujours. Des cirques, même fixes, n'offriront jamais rien de bon aux animaux.



Jungle Park : un lieu de calvaire pour Mina et Kamala...

On aurait pu croire à la fin des cirques. Tel est le rêve que mettait la proposition de loi du ministère à notre portée. Mais il n'en est rien. Un seul petit mot et tout bascule : « itinérant ». En effet, pour Mina et Kamala, les tigres et lions détenus avec elles, le quotidien reste un calvaire. Et pour combien d'autres l'avenir s'est aussi d'un coup assombri – un cachot encore, au lieu d'une retraite plus que méritée ?

C'est chez Jungle Park, à Aimargues (30), que nos enquêteurs ont retrouvé la trace des deux éléphantesses pour lesquelles notre plainte est toujours en cours. Nous avons adressé un complément de plainte au procureur du tribunal judiciaire de Nîmes, après avoir pris de nouvelles images de Mina, séparée de Kamala, laissée seule à l'extérieur par temps froid, et présentant toujours des comportements stéréotypés...

Car cet « établissement » a beau être fixe, il ne garantit en rien le bien-être de ses « pensionnaires » ! Nos recours administratifs successifs ont d'ailleurs permis la suspension de son ouverture au public... L'inspection de la DDSCPP et de l'OFB a déjà fait état de nombreuses irrégularités. Mais le propriétaire n'a jusqu'à présent reçu qu'une mise en demeure. Ce qui n'est même

*Un seul petit mot
et tout bascule :
« itinérant ».*



...mais aussi celui de plusieurs tigres, enfermés dans un camion-cage.

plus étonnant et toujours aberrant, car en France, les cirques en infraction sont régularisés au lieu d'être sanctionnés !

Le Dr Schaftenaar, docteur vétérinaire et zoologue, a visionné les vidéos de Mina. Il a constaté des mouvements de l'articulation de son genou gauche « anormaux » : « il semble que la rotule ne se meuve pas en douceur dans la trochlée patellaire du fémur. Ce problème doit être confirmé au moyen d'un examen clinique effectué par un vétérinaire qualifié ». Il a également observé des « contractions musculaires rythmiques [...] au niveau de la jonction entre le corps et la jambe

avant droite et sur le reste du corps ». Suite à cela, soupçonnant une maladie rénale, il a recommandé des examens complémentaires.

Jungle Park n'est pas seulement un lieu de calvaire pour Mina et Kamala, c'est aussi celui de plusieurs tigres, enfermés dans un camion-cage. Et, comme eux, combien seront-ils, détenus dans les pires conditions qui soient, lorsque, en dépit du bon sens, seuls les cirques itinérants seront interdits, devenant « juste » sédentaires ?

Nous demandons la saisie de Mina, Kamala et des tigres de Jungle Park, et l'interdiction de toute exploitation des animaux dans les cirques, qu'ils soient itinérants ou non. ●

FIN PROGRAMMÉE DES DELPHINARIUMS FRANÇAIS



Immense victoire : la proposition de loi qui va être adoptée interdit la détention de cétacés dans les delphinariums, ainsi que leur reproduction en captivité. Mais... elle ne dit rien sur leur devenir ! One Voice maintient sa vigilance. **AMERINA GUBLIN**

La proposition de loi adoptée a programmé la fin des delphinariums français d'ici dix ans pour les orques et les dauphins. Cependant, rien n'y est concrètement prévu pour le devenir des vingt-huit dauphins et quatre orques détenus dans les trois delphinariums français : Planète sauvage, le parc Astérix et Marineland. Une lacune de taille qui ouvre les cachots mais ne libère – a priori – personne...

La proposition de loi ouvre-t-elle réellement les cachots ?

Le parc Astérix a déjà envoyé sept de ses huit dauphins dans d'autres delphinariums européens. Ainsi, pour Cecil (Cessol), né en 1984 dans les bassins d'Orlando, et Guama, capturé libre lorsqu'il avait cinq ans dans les eaux cubaines, en 1987, même l'âge avancé n'a pas été un argument. Les gènes sont plus importants ! Tous deux ont été transférés pour la reproduction. Le parc

Astérix les a envoyés en Suède, sans même une quarantaine à leur arrivée. Pire, l'un d'eux va devoir supporter un second transfert, vers l'Allemagne cette fois !

Or les voyages, et surtout les séparations, sont douloureux pour les cétacés, êtres si sensibles qui s'attachent les uns aux autres au point de constituer de véritables clans – bien au-delà des liens du sang. Nous avons dénoncé ces décisions auprès de la presse afin de pousser les autres parcs à ne pas faire la même chose !

Femke, sacrifiée ?

Dans sa hâte à vider ses bassins, le parc Astérix a signé le sort de Femke et l'a euthanasiée ! Elle aurait dû rejoindre Planète Sauvage. Peut-être doit-on alors se réjouir qu'elle ait finalement rejoint les étoiles ? Quoi qu'il en soit, nous avons demandé des explications. Après tous les drames qu'elle a traversés, nous

rêvions tant pour elle d'une fin de vie paisible.

Les orques, immense sujet d'inquiétude

Il y a à peine un an, nous avons empêché le transfert des orques du Marineland vers la Chine. Ce dernier avait alors écrit que rien n'était prévu « pour 2020 », et que l'« avenir des animaux du parc sera conditionné par les décisions que prendrait le ministère de la Transition écologique »... Pour Inouk - pour lequel nous avons déposé un complément de plainte après une nouvelle expertise - mais aussi Wikie, Moana et Keijo, nous ne devons donc pas relâcher notre vigilance. La fermeture du Marineland doit leur offrir la liberté et rien d'autre !



Un bel avenir est possible

Au-delà de cette magnifique décision qui signe la fin des cirques marins, le combat n'est donc pas fini. Dans un premier temps, il est nécessaire d'aménager les bassins pour augmenter le bien-être des cétacés - et les préparer à la semi-liberté que leur offrira le sanctuaire marin, qui reste à construire pour les accueillir. Déjà plusieurs projets sont à l'étude ! ●



#UnSanctuairePasLaChine

Nos militants étaient le 15 mars à Antibes devant Marineland pour exiger que les cétacés qui y sont détenus soient libérés et non envoyés en Chine !

ILS PARLENT DE NOUS !

Quoi de plus satisfaisant, à part sauver des animaux, que de constater que nos combats sont à présent relayés par des médias de plus en plus à l'écoute des animaux ? Au niveau local, national, international et en ligne, les journaux (y compris pour les enfants) se sont fait l'écho de nos actions. Sélection de **JULIA MOTHÉ**

NOS COMPAGNONS



LOUPS



CHASSE



CIRQUES



DELPHINARIUMS



FOURRURE



AVANCÉES LÉGISLATIVES



À L'INTERNATIONAL



DES ANTENNES ET DES ACTIONS PARTOUT EN FRANCE

Nous avons réorganisé nos groupes de bénévoles pour favoriser la communication entre les membres mobilisés sur le terrain. À ce jour, il existe 23 antennes, dont 21 actives dans nos grandes villes. Un moyen formidable de mener des actions coordonnées à l'échelle nationale. **MARIE-SOPHIE BAZIN**

5 DÉCEMBRE 2020 #StopAngora



Rassemblement à Toulouse le 5 décembre 2020

À Auxerre, Charleville-Mézières, Lille, Marseille, Metz, Montpellier, Nice, Strasbourg, Toulouse, Tours et Troyes, onze antennes au total se sont mobilisées lors de cette journée pour sensibiliser le public aux tortures des lapins angoras. Stands d'information, recueils de signatures pour notre pétition, port de pancartes, diffusion d'images chocs de nos enquêtes dans les élevages, humains déguisés en lapins enfermés dans des cages ou mimant le supplice des séances d'épilation... Les 200 militants présents pour cette action se sont donnés à fond pour dénoncer l'horreur ! Merci à eux ! ●

20 DÉCEMBRE 2020 #AnimaleriesJeRefuge

À la veille de Noël, ce sont 150 militants qui ont pris fait et cause contre les achats compulsifs d'animaux alors qu'ils sont si nombreux à attendre une famille dans des refuges. La proposition de loi adoptée depuis à l'Assemblée va interdire la vente des chiens et des chats dans les animaleries en 2024. Mais cette mesure ne va pas assez loin car la marchandisation sera toujours possible, notamment sur Internet. Nous sommes très reconnaissants envers les dix antennes qui se sont investies pour lutter contre la notion d'« animal-objet » et les abandons ! Chacune d'entre elles a accueilli une association locale afin d'encourager les adoptions. ●



Rassemblement à Nice le 20 décembre 2020

23 JANVIER 2021 #LaChasseUnProblèmeMortel



Rassemblement à Paris le 23 janvier 2021

Cette journée nationale d'action a remporté un franc succès et la médiatisation de l'événement a dépassé toutes nos attentes. Bravo aux 450 militants qui se sont réunis dans dix-neuf villes de France pour manifester contre la chasse ! À travers ce combat que nous menons depuis des années, nous dénonçons l'inacceptable mise à mort de 45 millions d'animaux chaque année dans notre pays et réclamons l'interdiction de cette pratique barbare, aussi absurde que dangereuse y compris pour les riverains humains ou animaux. Progressivement, nous parvenons à rallier de plus en plus de nos concitoyens à cette cause et à faire évoluer les mentalités. Ils étaient nombreux à faire la queue pour signer notre pétition ! ●

MI-FÉVRIER #StopFourrure

Malgré le froid qui régnait en cette époque de l'année, les militants étaient nombreux à prendre la défense des victimes de la mode et à réclamer l'interdiction du commerce de la fourrure. Seize antennes ont manifesté pour les visons, les lapins angoras et tous les animaux à fourrure. Nous leur sommes infiniment reconnaissants ! ●



TROIS LOUPS EN FUITE, TROIS CADAVRES

À la suite de la cavale mortelle de trois loups échappés d'un refuge dans les Deux-Sèvres, nos militants se sont mobilisés le 19 décembre à La Rochelle. Ils ont dénoncé les mesures coercitives de l'État français contre les canidés sauvages. Un grand merci à eux ! **MARIE-SOPHIE BAZIN**



C'était le 13 novembre dernier : trois loups issus d'une même meute s'enfuyaient du sanctuaire de Frontenay-Rohan dans les Deux-Sèvres. Mal leur en a pris. Aucun n'a survécu à cette escapade. Quatre jours plus tard, le premier d'entre eux était retrouvé mort, vraisemblablement percuté par une voiture. Ses deux frères, Papillon et Alkatraz, n'ont guère survécu plus longtemps. Après deux semaines de tentatives de capture infructueuses, la préfecture de Charente-Maritime ordonnait, par un arrêté publié le 4 décembre

2020, leur abattage pur et simple par des agents de l'OFB, par « tirs létaux de jour comme de nuit ». Nous avons déposé, le jour même, un recours pour excès de pouvoir et, le lendemain, un référé-suspension au tribunal administratif de Poitiers, afin que cette décision soit annulée au plus vite. L'audience devait avoir lieu le 16 décembre. Hélas, la réponse des autorités a été aussi lapidaire que radicale : dans la nuit du 12 décembre, Papillon était abattu à Courçon. De son côté, Alkatraz était capturé mais, gravement blessé par un

piège au niveau des pattes arrière, il a finalement dû être euthanasié.

En réaction à ces tragédies, notre antenne de La Rochelle a organisé un grand rassemblement devant la préfecture de Charente-Maritime le 19 décembre 2020. Nos militants ont hurlé comme des loups pour dénoncer l'attitude du préfet Nicolas Basselier. Cette manifestation a aussi été l'occasion de protester contre la persécution de tous les canidés sauvages dans notre pays, alors que seulement 500 individus peinent à survivre dans la nature et que leur espèce est protégée par la loi. ●



VICTOIRE CONTRE LA FOURRURE ! ONE VOICE NE CÈDE RIEN.

Des dizaines de milliers de vies vont être épargnées avec la fermeture programmée des derniers élevages de visons. Quel symbole fort déjà pour notre pays, phare mondial de la mode ! Mais pas suffisant... Nous allons plus loin.

Huit élevages ont fermé, depuis nos premières investigations en 2016 et leurs images révoltantes. Nos recours en justice ont été efficaces mais il en reste encore trois, qui disposent d'un sursis de deux ans. C'est encore trop long ! Trop long pour tous ces bébés qui vont naître, tous ces êtres qui vont suffoquer avant d'être écorchés. **Il faut accélérer la fermeture des dernières fermes de la mort !**

Mais ce n'est pas tout. Car grâce à One Voice, le pire a été évité ! À cause d'une simple formulation, tout a failli basculer. La proposition de loi ne concernait que les visons, les seuls aujourd'hui élevés en France. Leur interdiction risquait donc de réamorcer le calvaire des chinchillas, des renards et autres victimes de l'industrie de la fourrure...

Nous avons alerté les députés et avons été entendus ! Aucune dérive ne sera possible, c'est finalement l'interdiction de **tous les élevages d'animaux sauvages** pour la fourrure qui va entrer en vigueur !

Ensemble, grâce à vous à nos côtés, nous bâtissons un monde meilleur, plus éthique, plus beau. Pour tous les animaux, merci.



 **NON** subventionnée
LIBERTÉ de parole garantie !